

Chère étudiante, cher étudiant,

Tu as été sélectionné(e) pour bénéficier d'une bourse de mobilité stage, dans le cadre du projet Erasmus+ ou Fonds d'Aide à la Mobilité étudiante (FAME) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ce dont nous nous réjouissons. C'est une belle opportunité ; c'est également un ENGAGEMENT. Il y a évidemment des règles et procédures à respecter avant, pendant et après ton séjour ; elles sont rappelées ci-après. Leur non-respect entraînera d'office l'annulation de ta candidature

Conserve bien ce document, il te servira de feuille de route.

N'oublie pas qu'une mobilité bien préparée est une mobilité réussie.

Avant de partir

1. Tu utilises exclusivement l'adresse courriel ...@student.hech.be;
2. Tu nous renvoies une copie de ce document signée pour accord ;
3. Tu encodes ta candidature en ligne sur Myhech dès que tu en reçois la consigne ;
4. Tu contactes l'assistante sociale (04/254 76 37) afin établir la catégorie (étudiant allocataire FWB ou non) dont tu fais partie. ([attestation Conseil social*](#));
5. Pour les mobilités en Europe uniquement, tu passes le test de langue en ligne (OLS) selon les règles et délai annoncés par courriel ;
6. Tu dois être inscrit(e) et en ordre de paiement de Droit d'Inscription à la heCh pour l'année 2019 – 2020 (non-paiement = pas d'assurance !!!!); il nous faudra la confirmation écrite signée par ton secrétariat des études avant que tu puisses partir ([attestation dossier administratif*](#));
7. Tu encodes les informations te concernant dans la convention de formation via Myhech et tu veilles à ce que ton superviseur heCh et celui de l'institution d'accueil en fassent autant. Elle doit être validée par tous les trois avant ton départ.
8. Pour les mobilités Erasmus Belgica, tu nous transmets copie de ton contrat de bail ;
9. Tu signales ton voyage sur le site de l'ambassade de Belgique, <https://travellersonline.diplomatie.be/>.
Tu fais une copie de ta carte d'identité et/ou de ton passeport que tu laisseras toujours dans ton logement à l'étranger ;
10. Avant ton départ, tu passes au BRI muni des attestations d'assurances suivantes:
 - o « Soins de santé (mutuelle) » ou carte européenne maladie « accident et maladie grave, y compris incapacité temporaire ou permanente »,
 - o « Décès, y compris rapatriement »,
 - o « Voyage » (annulation et perte, vol ou dégâts bagages) à prendre en même temps que le titre de transport.

Celles-ci sont obligatoires et réclamées par l'Agence Erasmus.

11. Tu recevras alors une carte plastifiée (format carte de banque) avec tes coordonnées, celles du coordinateur de l'institution d'accueil et celles de l'ambassade. Tu devras l'avoir en permanence sur toi.

Nous signerons alors le contrat de bourse Erasmus+, EB, FAMé. Une fois ces documents signés, nous sommes liés contractuellement

Sur place

1. Tu représentes la Haute Ecole, et ton comportement doit être exemplaire ;
2. Tu dois nous transmettre, par courriel, copie de [l'attestation de séjour](#)* dûment complétée et estampillée pour la partie arrivée, l'original est à compléter à nouveau, mais cette fois pour la partie départ, lorsque tu quitteras l'institution d'accueil et à nous rendre lors de ton retour;
3. En cas de modification du stage (durée, tâches, ...) tu effectues les modifications via l'onglet « during » de la convention de formation sur Myhech et tu n'oublies pas de le valider à nouveau. Celles-ci ne seront effectives qu'après validation par les superviseurs de la heCh et de l'institution d'accueil. La convention de formation est le document le plus important de ta mobilité. Il permet le processus de reconnaissance académique, à savoir la validation des crédits obtenus en mobilité par le jury de la heCh grâce à l'évaluation complétée par l'institution d'accueil via le lien reçu de Myhech;
4. Si tu dois faire face à des problèmes sur place, tu essayes, dans la mesure du possible, de les résoudre avec l'institution d'accueil; s'il n'y a pas de solution locale, tu nous contactes par téléphone +32 4 254 76 04 ou par courriel à l'adresse : relinter@hech.be; nous sommes là pour t'aider ;
5. Tu nous donnes de temps en temps, un mail avec des nouvelles ;
6. Tu suis régulièrement les cours de langue en ligne sur le site OLS ;
7. Dès la fin du stage, tu demandes au coordinateur local de compléter l'évaluation de ton stage dans Myhech via le lien reçu.

Au retour, au plus tard 15 jours après la fin du stage

1. Tu présentes à nouveau le test de langue en ligne (OLS) ;
2. Tu nous remets l'attestation de séjour complétée et signée ;
3. Tu complètes le rapport de mobilité en ligne sur le site de l'agence européenne, au moyen du lien que tu auras reçu par courriel à la fin de ton séjour.

Le paiement de la bourse de mobilité Erasmus+ ou FAME se fera en deux étapes:

- 1) Au moment de ton départ, 80% du montant total maximum de la bourse ;
- 2) après ton retour et remise de **TOUS** les documents contractuels, solde des 20% restant en fonction du nombre de jours effectivement passés sur place.

(La gestion des autres aides financières, bourse Fédération Wallonie-Bruxelles, conseil social etc... ne dépend pas du BRI).

**à télécharger via <https://www.hech.be/fr/nos-services/relations-internationales>*

Nous te souhaitons un excellent séjour.

L'équipe des coordinateurs du BRI

Fait à Liège, le

Par la signature de ces consignes, je m'engage à respecter les procédures administratives et pédagogiques pendant la préparation et toute la durée de mon séjour. Je suis conscient que cette sélection pourrait être annulée en cas de non-respect des procédures.

La remise de tous les documents administratifs dans les délais impartis est un préalable à la délibération de première session et, conformément à l'article 3.6 du contrat de bourse Erasmus, le remboursement de la partie perçue de la bourse de mobilité sera exigé en cas de manquement avéré (retard dans la transmission des documents notamment).

Nom - Prénom :

Etudiant de

Signature